



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris le 12 mars 2010

Communiqué de presse

Quand la politique régionale s'en mêle ... les futurs kinés en pâtissent

Alain BERGEAU, président de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) et masseur-kinésithérapeute vendéen se félicitait de la création d'un 2^{ème} Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) dans la région Pays-de-la-Loire présidée par monsieur Jacques AUXIETTE, Président de la région

En matière de formation des futurs masseurs-kinésithérapeutes, la politique de la FFMKR, premier syndicat représentatif de la profession, repose sur un triptyque : **Egalité des chances** (une année en PCEM 1 coûte environ 1600 €, contre plus de 5000 € pour une année de préparation en école privée). **Développement d'une « culture santé » commune** (à l'heure où l'on parle de l'indispensable coopération entre professionnels de santé dans le cadre de la loi hôpital patients, santé, territoires). **Réponse aux problèmes de démographie** médicale avec une sélection régionale voire inter régionale des étudiants.

Ces principes fondamentaux ont permis, en étroite collaboration entre les professionnels de santé et le conseil régional de Champagne-Ardenne, sur un territoire où les problèmes démographiques sont flagrants, la création d'un IFMK à Reims, adossé à un centre hospitalier **universitaire** (CHU) et une faculté de médecine.

L'école de Nantes couvrant de façon homogène la Loire Atlantique et la Vendée, il était indispensable d'équilibrer le territoire avec les services. La ville d'ANGERS, dotée d'un CHU et d'une faculté de médecine permet de répondre aux critères suscités. Pourtant contre toute attente, l'implantation de l'IFMK se fera à Laval dans des locaux occupés actuellement par l'armée.

La FFMKR consciente de la pauvreté démographique des professionnels de santé en Mayenne pourrait comprendre ce choix si cette école était adossée à une faculté de médecine et un CHU ce qui n'est pas le cas sur Laval. En conséquence il s'agirait d'un recrutement des étudiants par concours ce qui ne réglerait pas les problèmes démographiques : Un étudiant venant du sud de la France restera-t-il en Mayenne une fois titulaire de son diplôme ?

Alors que les militaires quitteront la caserne en juillet 2011. Alors que 2000 étudiants d'IFMK soutenus par la profession viennent de rappeler lors d'une grande manifestation sur Paris, le 9 mars dernier, l'indispensable égalité des chances en matière de formation. Alors que le conseil régional, avait annoncé le 4 mars dernier, que : *« l'appel à projet exige que la création de cet institut soit adossée à un service public, à un hôpital et en partenariat avec l'Université sur l'aspect pédagogique »*.

L'intérêt général primant sur les intérêts particuliers de chacun, la FFMKR n'imagine pas que l'annonce d'une telle décision soit purement politique à la veille d'un scrutin d'importance.

Constatant une fois de plus, que les futurs masseurs-kinésithérapeutes, professionnels de santé, vont subir l'iniquité dans leur formation, la FFMKR interpelle le président de la région sur les critères ayant validé son choix.

Alain BERGEAU, Président
06 80 25 96 34

3 rue Lespagnol
75020 Paris
tél. : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366



L A M A I S O N D E S K I N É S I T H É R A P E U T E S